

L'éthique face à la longévité de la population

Janine Chanteur

Professeur émérite, université de Paris-Sorbonne

L'éthique n'est pas la description des mœurs passées ou contemporaines. Dans la mesure où éthique et morale sont synonymes, au moins pour qui s'attache au sens des mots, l'éthique a pour fonction de légitimer un ensemble de devoirs universels qui sont les corollaires des droits. Or nos sociétés, à quelques exceptions près, reconnaissent *la Déclaration universelle des Droits de l'homme* de 1948. Certes, il existe d'autres droits et d'autres devoirs circonstanciels, mais les *Droits de l'homme* sont universels, inaliénables, imprescriptibles.

Face aux problèmes posés par ce que le démographe Claude Vimont appelle la « gérontocroissance », c'est-à-dire l'accroissement du nombre des personnes âgées dû à la révolution de la longévité, l'éthique doit donc se référer au fondement *de droit* de nos sociétés.

Nous nous proposons :

- de rappeler la complexité du débat éthique, différent de celui du démographe, de celui du sociologue, du juriste, de l'économiste ou du politique, et de celui du médecin ;
- de montrer à quelles tentations l'éthique est soumise par le discours contemporain ;
- de demander à l'éthique non pas des solutions – ce n'est pas son affaire – mais les cadres que les solutions envisagées ne doivent pas transgresser, sous peine de déshumanisation.

LE DÉBAT PROPOSÉ À L'ÉTHIQUE

Rappelons très rapidement que la longévité, déjà évidente, des populations occidentales se présente selon deux aspects contradictoires.

- Le premier est positif : qui ne se réjouirait de vivre plus vieux – à condition d'être en bonne santé – de voir s'épanouir enfants, petits-enfants, voire arrière-petits-enfants ?
- Sans être négatif à proprement parler, le second aspect est réaliste : la longévité coûte cher. Elle implique le versement de retraites plus longues, à plus de personnes, retraites que les générations en activité devront payer en partie aux générations

antécédentes. Si l'on ajoute le coût des maladies et des accidents, pris en charge par les organismes sociaux, on conviendra que, devant la « montée » de la longévité, nous sommes bien mal armés. De là à penser que les gérontes sont un poids, lourd et peut-être trop lourd, pour ceux qui les portent, voire les supportent, il y a un pas que les morales dites *utilitaristes* peuvent envisager de franchir, en faisant de leur pragmatisme la norme de l'éthique.

LES TENTATIONS UTILITARISTES

L'éthique risque de se trouver prise au piège de sollicitations et d'argumentations qui ne dévoilent pas clairement leurs intentions, mais qui transforment l'air du temps. La méthode a fait ses preuves : elle a déjà imposé un *eugénisme larvé*, en triant, au commencement de la vie, embryons et fœtus bien portants ou malades, pourquoi n'entraînerait-elle pas une tentation, présentée en filigrane dans certains discours, la tentation d'un *nouvel eugénisme*, appliqué à la vieillesse ?

Nous sommes beaucoup trop policés pour suspendre nos vieillards au célèbre cocotier qu'on secoue pour faire tomber à terre ceux qui ne peuvent plus s'accrocher aux branches, mais nous sommes assez bons calculateurs pour décider petit à petit, avec douceur et bons sentiments, que le remboursement des frais médicaux, pour les gérontes les plus âgés, devrait être de plus en plus faible et progressivement annulé. Les justifications ne manqueront pas. Elles pourront même affecter une apparence éthique : la *solidarité* n'implique-t-elle pas de refuser d'aider une vie médicalisée, privée d'activité (qui, au demeurant, n'est pas une vie souhaitable) à se prolonger au-delà de certaines limites ? Même s'il arrive que les soins permettent à certains vieillards d'y trouver quelque bonheur, ne faut-il pas penser en priorité aux plus jeunes dont le travail (ou le chômage) ne peut pas tout assumer ? Ainsi se développe le sentiment que les gérontes sont un fardeau que la société ne peut pas porter.

Ce *laisser-mourir* en laissant vivre (nous ne sommes pas des tueurs) serait une élimination douce par non-administration des soins susceptibles de prolonger la vie et, avec elle, les diverses dépenses de retraite et de santé. Elle vient confirmer une autre tentation, à laquelle certains pays développés ont déjà succombé : la pratique de *l'euthanasie*. Notre duplicité, rendue inconsciente par l'habitude d'en entendre parler, a banalisé l'idée de la mort donnée par « compassion » pour le malade. On sait que le protocole censé l'entourer ne garantit guère le malade, soit-disant consentant, du désir de ses proches de le voir disparaître. Mais surtout, on oublie que la mort, donnée par un être humain à un autre être humain, est un *crime*, sauf en cas de légitime défense. De qui aurions-nous à nous défendre, sinon de l'existence du malade désormais inutile, dont la vie serait devenue un traumatisme pour notre propre vie ?

L'ÉTHIQUE FACE À LA LONGÉVITÉ

L'éthique refuse catégoriquement le *laisser-mourir* et le *faire-mourir*. Encore doit-elle justifier sa position.

- Le *laisser-mourir*, faute de remboursement des soins, instaure inévitablement une société à deux vitesses : les personnes âgées, suffisamment bien pourvues pour payer elles-mêmes leurs soins, et la masse des « vieux » trop pauvres pour assumer leurs dépenses de santé. Or, la *Déclaration universelle des Droits de l'homme* qu'aucune législation étatique ne peut transgresser affirme le *droit à la vie* (art. III) et le *droit aux soins pour tous* (art. XXII). Elle ne fait rigoureusement aucune exception. L'âge n'intervient nulle part, ni la gravité de la maladie, même pour l'assassin le plus terrifiant. *La société n'a pas le droit de choisir ses morts*. En revanche, elle a le devoir de soigner jusqu'à la mort.

- C'est pourquoi *l'euthanasie*, elle aussi, est inacceptable. Elle ne correspond à aucun droit, ni du malade, ni du médecin, ni de la famille. À l'opposé, *l'acharnement thérapeutique*, au-delà d'un électroencéphalogramme plat, est une illusion dangereuse. Il prolonge un état purement mécanique qui n'est pas la vie, il entretient un phantasme de pouvoir qui n'accepte pas l'échec, alors que les *soins palliatifs* diminuent les souffrances intolérables et parfois les annulent. Mais surtout, la présence d'un accompagnant permet effectivement au malade de retrouver une sérénité pendant les jours qui lui restent à vivre et devant la mort. Entre les soins palliatifs et l'euthanasie, il y a l'abîme qui sépare la fraternité de l'assassinat.

Laisser mourir les vieillards faute de soins ou les faire mourir quand ils sont gravement atteints relève également de la non-assistance volontaire à personnes en danger. C'est, en conséquence, une négation de leur humanité et, ne l'oublions pas, de la nôtre. Car celui qui refuse son humanité à un membre quelconque de l'espèce humaine se la refuse à lui-même : un homme n'est *humain* que dans et par sa relation à autrui, selon la *qualité* qu'il donne à cette relation.

L'éthique, face, en l'occurrence, au difficile problème de la révolution de la longévité, ne le résout pas, mais elle nous montre ce qui nous empêche à coup sûr de le résoudre. Et elle nous enseigne les limites infranchissables dans lesquelles nous devons trouver des solutions.

AMBIVALENCE DES SOCIÉTÉS CONTEMPORAINES

Il nous arrive, il est vrai, de considérer avec ingénuité les problèmes qui risquent de nous accabler du fait de la longévité : ils seraient dus à la fatalité du développement de la médecine. Espérés et redoutés à la fois, les progrès de nos sciences apporteraient de façon inhérente bienfaits et malheurs, sans que notre responsabilité y puisse grand-chose. Le débat se résumerait à choisir entre un moratoire à durée indéterminée et un laisser-faire dont on espérerait des solutions : la technique, en

évoluant, engendrerait d'autres moyens techniques capables d'annuler les effets indésirables qu'elle comporte nécessairement. Espérons-le. Quelque parti que l'on prenne, en attendant, nous évitons ainsi remarquablement de nous mettre nous-mêmes en question.

Si nous le faisons, nous aurions la surprise de découvrir que la longévité nous pose en bonne partie les problèmes que nous avons créés nous-mêmes. Nos sociétés, en effet, sont dites à bon droit des sociétés de consommation : nous voulons avoir, avoir toujours davantage. Et chacun de nous le veut pour lui-même. Une interprétation mégalomane des découvertes de Freud, qui n'a jamais dit ce qu'on lui fait dire, a chargé la psychanalyse de légitimer pour chaque individu l'inflation de tous ses désirs, fussent-ils contradictoires, au point que tout objet capable de satisfaire un désir, même fugitif, appartiendrait, de droit, à celui qui désire.

On imagine sans peine les conséquences d'une pareille représentation des droits indéfinis de chacun. Au chaos du corps fait écho celui du cœur, se superposent celui de l'intelligence et celui de l'âme, et l'ensemble *s'éclate* – pour reprendre un terme cher au langage contemporain – dans une ivresse obsessionnelle que la *psychanalyse* ou analyse de l'âme individuelle conforterait, en désignant en *autrui* la cause des troubles éventuels, toujours liés à des répressions du désir, jamais à sa nature ou à celle des objets convoités.

Comment le chaos social ne serait-il pas la conséquence de la juxtaposition d'*atomes* a-sociaux qui ne se retrouvent collés l'un à l'autre, comme des moutons en troupeau, que pour hurler des revendications prétendues communes, alors qu'elles sont individuelles ? Le vacarme hétéroclite d'une masse d'individus, s'époumonant chacun pour soi, indifférents non seulement au désir de l'autre, mais à sa présence, se transforme facilement en agressivité envers *autrui*, voire en désir de mort.

L'*individualisme* qui caractérise les sociétés occidentales contemporaines sépare l'homme de l'homme, le coupe de l'existence concrète de l'autre homme. C'est lui qui fait redouter la multiplication des personnes âgées, qui n'en finissent pas d'être encore plus âgées. Comment, dans le tourbillon des travaux et des divertissements du monde moderne, trouver le temps de penser à elles, qui pèsent de plus en plus lourdement sur nos choix économiques, sinon en termes d'exclusion ?

L'éthique est là pour nous mettre en garde : nous vivons sur des *habitudes mentales* dont nous avons fait des vérités premières. Nous nous y accrochons comme si le moindre changement pouvait provoquer des catastrophes. Si nous oublions que tout homme, même grabataire, a un droit inaliénable à continuer à vivre dans la dignité jusqu'à sa mort naturelle, si nous ne refusons pas clairement l'idée qu'un être humain qui coûte cher sans rien rapporter doit disparaître, parce qu'elle est une idée infra-humaine, si nous ne remettons pas en question certains des fameux *acquis sociaux* qui ne conviennent plus à la réalité du temps présent, alors nous ne sommes plus que des simulacres de vivants et nous ouvrons la porte aux pratiques les plus

inhumaines. Car les habitudes ne sont précieuses que si nous savons les remplacer à temps. Par définition, elles sont conservatrices. Quand elles transforment un être humain en une momie mentale, elles tuent son humanité. La vie proprement humaine ne peut se développer qu'en s'adaptant. Elle doit refuser les désirs qui freinent son épanouissement.

Or l'éthique a mission permanente d'épanouissement, elle enseigne que la vie humaine ne perdurera que dans la relation fraternelle des hommes. Sans considérer s'ils sont jeunes ou vieux, bien portants ou malades, elle confère à chacun le même droit de vivre, grâce à la solidarité des générations. Mais la solidarité a ses exigences. Elle nous fait un devoir de mettre au monde, en nombre suffisant, ceux qui auront la charge d'assumer la longévité en la transformant en bienfait. Elle nous fait aussi un devoir de partage avec autrui. Nous devons à nos sciences l'allongement de la vie. Il dépend de nous qu'elles témoignent de notre valeur. Ne les réduisons pas en moyens de la dégradation et de la perte de notre espèce. N'oublions jamais que nous sommes libres de choisir nos chemins.